



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

textile et habillement

Question écrite n° 5750

Texte de la question

M. Georges Hage attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation des salariés de Ditechna, filiale du groupe Dickson-Constant à Dunkerque. Le personnel composé essentiellement de femmes est en effet en grève avec occupation de leur entreprise depuis le 1er octobre la direction leur demandant des sacrifices, entre autres une diminution des salaires pouvant aller jusqu'à 2 000 francs par mois. Le chantage à la précarité devient insoutenable et inhumain pour des femmes aux revenus déjà bas et qui se retrouvent dans des difficultés financières, parfois même seules avec des enfants à charge. 70 % de la production de Ditechna provient des commandes d'entreprises de l'Etat ou affiliés : l'armée, la SNCF, l'éducation nationale, Renault. Il ne faut pas non plus oublier les millions de francs de subventions dans le cadre du plan textile dont ont bénéficié les grands groupes dont Dickson-Constant. La direction envisage par ailleurs dans le cadre de l'Europe et de son extension à d'autres pays de s'implanter (se délocaliser) sur un autre site : peut-être la Pologne. Paradoxalement, alors que la ministre de l'emploi et de la solidarité, préconise une hausse des bas salaires, on demande aux travailleuses de perdre des acquis sociaux, équivalents à une diminution des salaires auquel cas la direction serait amené à licencier 25 % du personnel. Il lui demande d'intervenir auprès de la direction du groupe Dickson-Constant.

Données clés

Auteur : [M. Georges Hage](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5750

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 novembre 1997, page 3795